

Lo Vabres

VABRES L'ABBAYE



Le mot du Maire

Une nouvelle année se termine et le nouveau conseil a souhaité poursuivre la diffusion de ce bulletin, vous permettant de résumer en quelques pages notre vie communale.

Une année entravée par une situation sanitaire inédite, ayant entraîné une mise à l'arrêt partiel de l'activité économique et une vie associative perturbée. A l'heure de la rédaction de ce bulletin, nous voilà à nouveau perturbés par une nouvelle vague épidémiologique. A ce jour quelques cas positifs sur notre commune sont recensés, mais grâce à votre vigilance, aucun cas critique n'est avéré.

Notre envie d'aller de l'avant en est encore plus renforcée. 2021 sera marquée par de nouveaux travaux afin de rendre notre commune la plus attrayante possible.

Tout d'abord et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je tenais à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée le 15 mars dernier. Une nouvelle équipe, motivée, va s'occuper de votre commune pour les six prochaines années. Notre prise de fonction a été officielle le 27 mai 2020 et nous avons pris nos nouvelles fonctions à bras le corps.

- L'assainissement du hameau du Bourguet, vient de prend fin. Cela termine l'énorme chantier d'assainissement pour l'ensemble de notre commune sur ces 10 dernières années avec un coût conséquent pour l'ensemble de ces travaux mais qui était nécessaire et surtout obligatoire.

- Le lotissement de l'Estindillac est en fin de réalisation et déjà 10 maisons sur 28 que porte le projet sont sorties de terre.

-La réfection de la cabane des chasseurs va débuter début mars 2021 pour se terminer au plus

tard juillet 2021 avant la reprise de la prochaine saison de chasse.

- La première tranche de travaux allant du Pont neuf à la piste cyclable (avenue du Dourdou) va débuter en début d'année avec l'enfouissement des réseaux secs. Les travaux de voirie, réalisation de trottoirs, d'abri bus à la salle des fêtes et la mise en valeur du Palais épiscopal au niveau du Pont se feront dans la continuité. Cela risque bien entendu de perturber l'accès à notre village, mais je compte sur votre bienveillance.

- Un grand nombre de conseillers œuvrent pour de nombreuses associations. Cela nous a permis d'organiser cette année avec plusieurs associations le premier marché de pays nocturne dans le parc de l'Evêché. Cette manifestation réalisée le jour du passage du tour de France a connu un véritable succès.

- Une rencontre avec l'ensemble des acteurs associatifs a eu lieu, nous comptons bien entendu renouveler cela annuellement.

- La Maison des services, avenue du Pont Vieux, devenue intercommunale a été labellisée France Service cette fin d'année.

Pour en conclure, j'ai une grande pensée pour les personnes confrontées à la maladie ou autre, et leur souhaite un bon rétablissement avec un retour très rapide à une situation stable. Je tenais à vous assurer l'ambition de l'ensemble du conseil municipal, afin de laisser à votre village la grandeur qui est la sienne.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Frédéric ARTIS



Voici les chiffres du budget 2020 votés par le conseil municipal, répartis en 2 sections :
Le fonctionnement et l'investissement

Section de fonctionnement

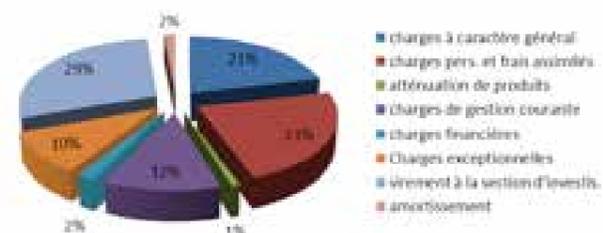
Répartition des dépenses :

Charges à caractère général	250 772.00 €
Charges pers. et frais assimilés	270 400.00 €
Atténuation de produits	10 000.00 €
Charges de gestion courante	141 467.00 €
Charges financières	22 450.00 €
Charges exceptionnelles	121 519.74 €
Virement à la section d'investis.	339 368.39 €
Amortissement	17 771.81 €
TOTAL DEPENSES	1 173 748.94 €

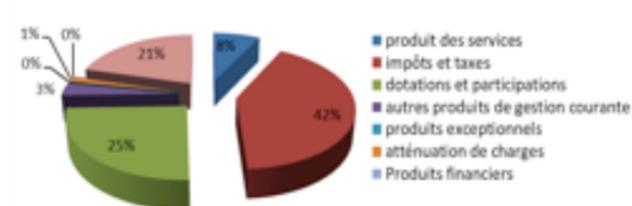
Répartition des recettes :

Produit des services	89 940.00 €
Impôts et taxes	488 640.00 €
Dotations et participations	296 310.00 €
Autres produits de gestion courante	39 000.00 €
Produits exceptionnels	600.00 €
Atténuation de charges	15 000.00 €
Produits financiers	1.00 €
Excédent antérieur reporté	244 257.94 €
TOTAL RECETTES :	1 173 748.94 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section d'investissement

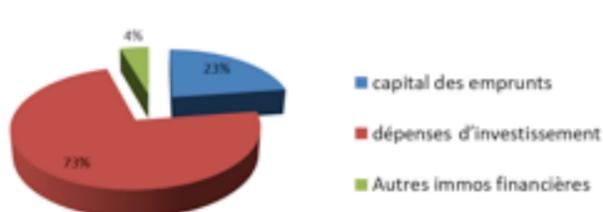
Répartition des dépenses :

Capital des emprunts	246 326.90 €
Dépenses d'investissement	789 465.85 €
Autres immos financières	48 779.67 €
TOTAL DEPENSES	1 084 572.42 €

Répartition des recettes :

Dotations	105 350.00 €
Virement de la section fonctionnement	339 368.39 €
Subventions	261 000.00 €
Amortissement	17 771.81 €
Emprunt	130 000.00 €
Solde investissement reporté	209 682.22 €
Produit des cessions	21 400.00 €
TOTAL RECETTES	1 084 572.42 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les Réalisations

Lotissement Estindillac :

Après plusieurs mois de travaux le lotissement de l'Estindillac voit pousser depuis le début de l'année les premières maisons. Déjà dix habitations sont sorties de terre avec au final 28 familles qui viennent étoffer notre commune. A ce jour deux parcelles restent à la vente, nous pouvons nous féliciter de la réussite de ce projet et de l'engouement que notre village suggère.

Un budget total entre l'achat des terrains et les travaux de viabilisa-

tion s'élève à 1 200 000€ pour un total de vente de 1 100 000€. Notre commune garde par conséquent son dynamisme avec l'arrivée prochaine de jeunes familles et de leurs enfants.

Le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) va nous donner la possibilité de poursuivre de telles opérations avec le passage en zone AUX (zone à urbaniser à vocation économique) attenante à ce nouveau lotissement.



Assainissement le Bourguet

La commune de Vabres l'Abbaye a lancé la révision du zonage assainissement en 2018 afin de mettre en adéquation les perspectives de développement de la commune. Dans la continuité des travaux de la réhabilitation du centre bourg, la commune a souhaité mettre en œuvre la réhabilitation des réseaux par mise en séparatif sur le hameau du Bourguet.

Le maître d'œuvre choisi est le cabinet ALTEREO et l'entreprise qui a réalisé les travaux est GUIPAL TP.



Les travaux comprenaient la mise en œuvre d'un réseau d'assainissement collectif, des boîtes de branchement pour le raccordement des particuliers (soit au total 13 branchements) et la création d'un poste de refoulement afin de remonter les eaux collectées vers le réseau existant et un réseau de refoulement. Le coût total des travaux est de 209 000€ HT. (incluant 30 689€ sur le domaine privé).

Les frais de raccordement à charge des usagers sont aussi subventionnés à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau Adour Garonne sur le montant HT des travaux.

La taxe de raccordement des usagers est de 2500 euros par nouveau branchement et le montant des subventions obtenues est de 137 071€ (123 386€ de l'Agence de l'eau et 13 685€ du Conseil Départemental).

La réception des travaux a eu lieu le 10 Novembre 2020.

Photovoltaïque Ségonzac :

Ce sont 52 m² de panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur le toit de l'ancien presbytère de Ségonzac. L'entreprise C2A a réalisé ce chantier d'un montant total de 18 000€. La réfection de la toiture préalable a été confiée à l'entreprise locale GK BAT à hauteur de 11 000€. La région a subventionné les travaux de réfection de la toiture à hauteur de 3 900€. Cette installation prévoit une recette de production se situant autour de 2000€/an.



Panneaux Signalétiques :

Les employés municipaux ont remplacés les panneaux signalétiques des fermes et des lieux-dits, pour une meilleure visibilité de ces lieux. Pour la pose des panneaux restants une autre opération sera réalisée prochainement.

Entretien voirie :

Cette année, la municipalité a investi environ 100 000€ pour les travaux de voirie communale. Il a été fait le choix de faire un plan de réfections de la voirie durant ce mandat sur l'ensemble de la commune. Les travaux ont été réalisés essentiellement sur le secteur de Ségonzac (Rounac, Pradinas, Mas Imbert, Hameau de Segonzac et le Miral). Une subvention de 29 300 € a été reçue de la DETR, suite aux intempéries de l'Automne 2019.



Les Projets

Entrée de village

Le projet initié par l'ancienne municipalité a été rouvert. Nous avons profité de la période de confinement pour travailler sur ce dossier et lancer la première tranche (Avenue du Dourdou).

Ces travaux commenceront par l'enfouissement des réseaux secs avec l'aide du SIEDA.

Le but principal de ce projet est avant tout la sécurisation piétonnière avec la création d'un trottoir et la continuité de la piste cyclable, la mise en valeur de l'Évêché au niveau du pont, la remise en état de la voirie, la création d'abribus en pierre de pays devant

la salle des fêtes.

Ces travaux permettront également la réfection des réseaux d'eau potable sur l'avenue du Dourdou, la mise en place d'un feu tricolore « intelligent » au niveau de la salle des fêtes ainsi que l'installation d'un panneau numérique d'information, qui vous permettra d'être informés sur notre vie communale.

A ce jour, la subvention de l'Etat nous a été accordée, nous attendons la réponse de la Région et un fond de concours nous sera attribué de la Communauté des communes.



Évêché

Nous avons rencontré les représentants du Diocèse très rapidement après votre prise de fonction.

Suite à cette rencontre, ils nous ont confirmé qu'ils étaient toujours vendeurs, ce qui nous a amené à refaire faire une estimation aux Domaines.

Nous sommes à ce jour dans l'attente de leur proposition.

Une personne est intéressée pour y installer un commerce de restauration brasserie en rez-de-chaussée, avec la possibilité de prendre quelques M2 de Foncier pour y réaliser des logements. Une MAM (Maison d'assistantes Maternelles) pourrait également y prendre place, ainsi qu'une nouvelle salle des jeunes (l'actuelle devenant trop petite au vue du nombre de jeunes).

Nous sommes bien entendu soucieux de rendre à ce bâtiment une vraie utilité publique. Le parc est très sollicité par une grande partie d'entre vous, ce qui nous amène à penser que le cœur de vie de votre village pourrait éventuellement se trouver en ce lieu.

Nous ne manqueront pas bien entendu de vous informer de l'évolution de ce projet.

Maison de la chasse

L'un des premiers dossiers de la nouvelle équipe municipale a été l'aménagement de la maison de la chasse au lieu-dit les Tux, route de Rayssac.

Toutes les offres n'ayant pu être pourvues, un marché a été relancé. Les travaux démarreront à la fin de la saison de chasse au printemps 2021. Le local sera équipé d'une chambre froide et d'un assainissement autonome. Le montant total des travaux s'élèvera à 115 000€ TTC. Des demandes de subventions ont été déposées et les entreprises retenues.

Tout cela permettra à nos chasseurs de se retrouver dans ce local convivial et aux normes.

Infos communales

Elections :

Dans un contexte inédit les élections municipales se sont déroulées le 15 mars 2020. Un seul tour a permis l'élection d'une équipe renouvelée autour de Frédéric Artis avec 58 % de suffrages. Le confinement qui a suivi et l'impossibilité de se réunir pour l'élection du nouveau maire a conduit à une situation sans précédent.

Ainsi la commune a été gérée jusqu'au 27 mai 2020 par Michel Bernat, toujours maire, accompagné de Frédéric Artis qui a bénéficié d'un passage de relais inhabituel, notamment avec l'organisation de la réouverture des écoles et de la cantine municipale en mai, et le démarrage des travaux d'assainissement au Bourguet.



Chapelle de l'Hermitage :

Une convention de souscription en faveur de la restauration de la chapelle Notre Dame de Bethléem, dite Chapelle de l'Hermitage, a été signée en Mairie ce 10 septembre 2020 entre la commune, l'Association « Vabres d'Hier à Demain », et Madame Marie-Thérèse FOULQUIER, Déléguée territoriale Aveyron de la Fondation du patrimoine.

Edifiée par les abbés de Vabres sur la rive droite du Dourdou, cette chapelle est dédiée à Notre Dame de Bethléem. Sanctuaire érigé près du Pont Vieux, lui-même construit en 1270, cet édifice religieux fut détruit en 1568 puis reconstruit en 1693. Une partie était aménagée en ermitage, dans lequel l'occupant fabriquait des poteries et guidait également les passants. En 1854, une niche votive en l'honneur de la Vierge fut installée au-dessus de la porte d'entrée afin de la remercier de la protection des habitants de la paroisse lors de l'épidémie de choléra. Depuis, cette chapelle est devenue un lieu de pèlerinage contre les épidémies.

De nos jours, faute d'un entretien suffisant,

ce monument se détériore progressivement et nécessite aujourd'hui des travaux de rénovation et de revalorisation. Ces interventions prioritaires consistent à démonter et réviser la couverture traditionnelle, dévégétaliser puis rejointoyer les deux contreforts extérieurs et restaurer l'enduit intérieur. Devant le coût important de cette opération patrimoniale, la Fondation du Patrimoine s'est intéressée à ce programme communal et associatif par l'ouverture d'une collecte de dons. Ces derniers, déductibles des impôts, peuvent être effectués par des particuliers et des entreprises via le bulletin de don Fondation du Patrimoine disponible notamment en Mairie, ou directement sur le site Internet à cette adresse : www.fondation-patrimoine.org/65900.



Salle des fêtes :

Une commission s'est mise en place pour organiser le fonctionnement de la salle des fêtes pour les particuliers ainsi que les associations. Cette salle est très appréciée, donc un nouveau règlement a été établi. Pour tous renseignements adressez-vous à la Mairie.



Cimetière Reprise des tombes abandonnées :

Débutée le 2 mai 2018, la procédure de reprise des tombes à l'état d'abandon prendra fin en mai 2021. Les concessions pour lesquelles les ayant-droits ne se seront pas manifestés seront reprises, et le terrain libéré. La mairie invite chaque famille ayant une concession aux différents cimetières de la commune à se manifester si celle-ci fait partie des tombes concernées par cette procédure.

Les restes mortels seront placés dans un reliquaire avec respect, dignité et décence, avant d'être déposés à l'ossuaire communal dans le nouveau cimetière de Vabres.

Site internet

Le site internet de la commune a été entièrement refait et mis à jour. C'est avec l'aide du SMICA que cette opération a été réalisée. Désormais, il est possible sur le site www.vabreslabbaye.fr de retrouver les actualités de la commune (compte rendu de conseil municipal, infos pratiques, agenda...), les menus de cantine scolaire, ainsi que plusieurs formulaires et informations concernant vos démarches administratives. N'hésitez pas à aller visiter la nouvelle page internet de Vabres l'Abbaye.



Vœux 2020 et hommage à Michel BERNAT

Les vœux de la municipalité organisés le 18 janvier dernier ont pris une tournure imprévue pleine d'émotions pour le maire, Michel Bernat. Celui-ci ne s'attendait pas à ce que son épouse et ses enfants mis dans la confiance, le retrouve ce samedi-là à Vabres. Ce fut l'occasion de saluer les réalisations accomplies tout au long de ses différents mandats de maire, mais aussi pour assister à la remise de la médaille d'honneur régionale départementale et communale en classe Vermeil (30 ans) par M. Bernié, Sous-Préfet de l'Aveyron. Les associations Vabraises lui ont offert un bon d'achat pour un voyage. Frédéric Artis et la nouvelle municipalité saluent son investissement durant ses 25 dernières années comme maire du village de Vabres l'Abbaye.

Passage du Tour de France

Le passage du Tour de France retardé au vendredi 4 septembre a été l'occasion de réunir les associations volontaires pour créer de la convivialité dans le village après un printemps confiné et un été inhabituel. Cette journée estivale à l'initiative de la municipalité a permis à de nombreux Vabrais d'assister au passage de la caravane publicitaire qui a ravi petits et grands, suivie des coureurs cyclistes. Certains se sont ensuite retrouvés à l'ombre des arbres du parc de l'Évêché lors de parties de pétanque. La soirée s'est clôturée par un marché de pays qui a connu un grand succès, et qui ne demande qu'à perdurer. Merci à tous les bénévoles présents qui ont contribué à ce succès.



Recensement citoyen

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Le recensement se fait en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Elections

L'inscription sur les listes électorales est possible tout au long de l'année. Pour vous inscrire, les documents à déposer sont les suivants : CERFA N°12669 * 01, une copie de la pièce d'identité en cour de validité et un justificatif de domicile.

Les prochains scrutins seront pour les élections régionales et départementales en 2021.

Registre personnes vulnérables :

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, chaque commune est dans l'obligation de constituer un registre des personnes fragiles isolées en vue de les prévenir des conséquences d'un événement exceptionnel (canicule, épidémie, grand froid...).

Afin de constituer ce registre, merci de vous signaler en mairie si vous le souhaitez, en tant que personnes fragiles isolées (formulaire à remplir):

- âgées de 65 ans et plus, résidant à Vabres l'Abbaye

- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail, résidant à domicile

- adultes handicapés bénéficiant de l'Allocation Adultes Handicapés, de l'Allocation compensatrice pour Tierce personne, de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité (art. R.121-3 du code de l'action sociale)

Ce registre confidentiel devra être mis à jour, tout changement est à notifié à la mairie. L'inscription à ce registre est facultative, son accès est réservé aux services sociaux et sanitaires en cas de besoin (événement exceptionnel).

Communauté des communes du St-affricain, Roquefort, Sept vallons

Enquête publique relative au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Par délibération en date du 25 février 2020, le conseil communautaire a arrêté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons.

L'enquête publique a débuté lundi 7 décembre 2020 (9h) et se terminera vendredi 22 janvier 2021 (12h).

Le dossier de PLUi est tenu à disposition du public dans toutes les mairies de la Communauté de communes et dans les bureaux de la communauté de communes (1 rue Henri Michel, Bâtiment Occitan). Il est également consultable via le site internet de la communauté de communes: <http://www.st-aff.fr/comcom/>

Les permanences des 3 commissaires enquêteurs ont lieu dans toutes les communes du territoire et sont ouvertes à tous.

Pour Vabres l'Abbaye, réservez votre matinée du mardi 12 janvier et rencontrez le commissaire enquêteur à la mairie, dans la salle du conseil entre 9h et 12h.

Néanmoins, si vous n'étiez pas disponible ce jour-là, vous pouvez toujours aussi vous rendre dans n'importe quel lieu de permanence en ce mois de janvier ou prendre rendez-vous pour un échange en visioconférence * :

- A Saint-Affrique :

Mardi 29 décembre de 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Affrique

Samedi 9 janvier 2021 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Affrique

Vendredi 22 janvier 2021 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Affrique

- Saint-Izaire :

Jeudi 7 janvier 2021 de 9h à 12h à la salle des fêtes

- Saint-Juéry :

Jeudi 7 janvier 2021 de 14h à 17h dans la salle des fêtes

- Saint-Félix de Sorgues :

Vendredi 8 janvier de 9h à 12h dans la salle polyvalente

- Vabres l'abbaye :

Mardi 12 janvier de 9 h à 12h à la mairie de Vabres

- Calmels et le Viala :

Mardi 12 janvier de 14h à 17h à la grande salle de la mairie

- Plaisance :

Vendredi 15 janvier de 9h à 12h dans la salle des fêtes

- Saint-Rome de Cernon :

Lundi 18 janvier de 9 h à 12h à la salle des fêtes

- Tournemire :

Lundi 18 janvier de 14h à 17 h à la salle des associations

Les personnes peuvent se rendre en mairie aux permanences en cochant la case « Convocation judiciaire ou administrative » sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Il est également possible de s'entretenir avec les commissaires enquêteurs par visioconférence depuis Saint-Affrique en prenant rendez-vous depuis la plateforme Registre-numérique (permanences de la commission d'enquête /prise de rendez-vous) (voir détail sur www.st-aff.fr/comcom) pour :

- Lundi 28 décembre 2020 (9h-12h)

- Mardi 12 janvier 2021 (14h-17h)

Viabilisation d'une première tranche à la zone du Mialaguet

Dès l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) début 2021, le permis d'aménager pour une première tranche de la zone du Mialaguet sera déposé, en vue de débiter les travaux courant 2021.

Cette première tranche de travaux concernera :

- L'aménagement d'un « tourne à gauche » au niveau de la Route Départementale 999, permettant l'accès sécurisé à la future zone

- La viabilisation (voirie, réseaux...) d'une première tranche permettant de commercialiser plus de 20 000 m², répartis en 6-8 lots suivant besoin des entreprises

- Les amorces des réseaux en prévision de la viabilisation de la 2nde phase, prévue ultérieurement (15 000 m² supplémentaires commercialisables)

- Le bassin de rétention des eaux pluviales

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 05 65 99 49 56.



Maison de services



La Maison de services au public est devenue depuis le 1^{er} octobre 2020 la France Services du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons située à

Vabres l'Abbaye.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles,

pour effectuer ses démarches du quotidien.

C'est un guichet unique, qui rassemble des partenaires de l'État et un espace d'innovation. A l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer une maison commune qui propose une offre nouvelle de services culturels, économiques ou éducatifs.

Un service public moderne qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet. Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... le

service est pensé en fonction des besoins des citoyens :

- donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions).

- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

- aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocation, demande de documents en ligne).

- résoudre les cas les plus complexes

en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

Les France Services sont aussi des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, l'agent France Services l'accompagne pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc. L'utilisateur peut aussi être orienté vers des formations pour gagner en auto-

nomie, financées grâce au Pass numérique.

Les services proposés dans la France Services du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons sont ceux des partenaires nationaux :

La Poste, Pôle emploi, la Caisse d'Allocation Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail, la Mutualité Sociale Agricole, le Ministère de l'Intérieur (Agence Nationale des Titres Sécurisés), Ministère de la Justice (Accès aux droits), la Direction générale des finances publiques.

Egalement la France Services du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Val-

lons possède des partenaires locaux comme l'ACGSA/Point Info Seniors, la Fédération du Particulier Employeur, la Mission Locale.

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ainsi que les après-midis des lundis et jeudis de 13h30 à 16h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

8h30 - 12h30 du lundi au vendredi 05.65.99.03.56

Mail : mds.vabres@orange.fr

[msapvabreslabbaye](https://www.facebook.com/msapvabreslabbaye)

Les Ecoles

Ecole Publique Jean de La Fontaine

Cette année, 87 enfants de la petite section au CM2 ont retrouvé une école entièrement rénovée et agrandie avec Mme Coulomb en CM, Mme Carrière en CE, Mme Bonnefous en GS-CP et Mme Combes en PS-MS. Mme Marc assure les compléments de temps partiel et la décharge de direction. Mme Pelissier et M. Lemaire sont là en tant qu'ATSEM.

L'année passée a été particulière avec le confinement. Cependant les GS/CP ont eu la chance de bénéficier d'une intervention en musique en partenariat avec Aveyron Culture. Ils ont d'abord rencontré le groupe Anticyclone Trio lors d'une séance d'échange et de création sonore avant de les retrouver pour un vrai concert à l'école ! Ensuite, de nombreux projets ont été stoppés net.

Les enseignantes n'ont pas ménagé leurs efforts pour permettre à tous les enfants de garder leurs acquis et de poursuivre leur évolution. L'utilisation de l'ENT, les échanges par mail, les classes virtuelles ont permis de garder contact.

A partir du 11 mai, tous les enfants ont pu être accueillis à l'école soit en classe avec leur enseignante, soit à la garderie avec M. Lemaire. L'école a proposé une solution à toutes les familles.

Cette année a commencé en musique avec l'intervention dans les classes de musiciens du conservatoire de l'Aveyron de la GS au CM. Les plus jeunes ont pu bénéficier du spectacle « Little Pitchoun » proposé par Aveyron culture.

L'initiation au Scrabble scolaire se poursuit cette année pour les élèves à partir du CE2 avec une première manche de qualification fin novembre.

La semaine du goût a été particulièrement suivie dans



toutes les classes avec un travail sur les fruits d'automne chez les PS-MS, le chocolat en GS-CP, l'eau en CE et la découverte de fruits et légumes originaux en CM.

Les plus grands bénéficieront de rencontres sportives tout au long de l'année. Un intervenant du club de rugby viendra à l'école. Ils ont déjà eu la chance de profiter d'une intervention du CPIE pour en apprendre davantage sur l'air à travers des expériences mais aussi des jeux.

Le voyage scolaire des CM n'a pas pu avoir lieu l'an passé, nous croisons les doigts pour que la situation sanitaire le permette cette année...

Nous préparons une après-midi de Noël avec spectacle, venue du père Noël et goûter. Les enfants nés en 2018 et 2019 seront invités si la situation sanitaire ne se dégrade pas.

Tous ces projets sont financés grâce à l'Association des Parents d'Elèves que nous tenons à remercier ici. Merci aussi à la mairie pour les travaux dont nous avons pu bénéficier et pour son engagement au quotidien.

Les portes ouvertes n'ayant pu se dérouler l'année passée, vous pouvez appeler pour venir visiter l'école et rencontrer l'équipe enseignante (05 65 49 13 44).



Ecole Privée Sainte-Famille

L'école Sainte Famille est un établissement divisé en 3 classes : la classe maternelle, les CP-CE1 et les CE2, CM1 et CM2. Elle accueille cette année 72 élèves. L'équipe enseignante, représentée par Annie Belet, Véronique Sénégas et Marjorie Mathieu, est inchangée depuis quelques années.

Un professeur en langue anglaise intervient deux fois par semaine dans les classes à partir de la GS.

Malgré la crise sanitaire, le travail sur la coopération et la communication non violente reste un projet et un atout majeur pour notre école.

Durant cette année 2019-2020, les élèves du CP au CM2 ont pu partir à Paris au mois de janvier et ainsi visiter le Sénat, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le château de Versailles... ce sont des souvenirs extraordinaires.

Chaque année, un spectacle est proposé aux familles par les enfants. A circonstances exceptionnelles, spectacle singulier : le spectacle était virtuel en ce mois de juin et accessible à chaque famille sur le blog de l'école ; malgré tout les enfants se sont bien amusés à le réaliser.

Pour la rentrée 2020-2021, c'est un nouveau défi qui attend l'équipe enseignante et les enfants pour que l'école reste apprenante et récréative mais tout le monde est prêt !

Ecole Sainte Famille
4 rue des jardins
12400 Vabres l'Abbaye
05-65-49-27-81
Ouvert les L-M-J-V de 8h30 à 12h15/ 13h15 à 16h45

Les Fantous

Le centre des Fantous est géré par l'association AFR (Familles Rurales). Le fonctionnement de l'activité est assuré par Julie LAUDIERE, directrice. Alban DUGAS, Marine HEURTEVENT et Julie COUSSEE sont animateurs titulaires. Cette année Florence SAHRAOUI a rejoint l'équipe en tant que personnel d'accompagnement et est affectée au service cantine.

Plusieurs services sont proposés aux familles :

- L'accueil périscolaire matin et soir (compétence communale) en période scolaires.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques et privée de Vabres l'accueil périscolaires est ouvert le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30, et le mercredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans (compétence intercommunale)

- Les jeunes sont accueillis dans leur salle communale située à l'Évêché tous les vendredis en périodes scolaires de 19h à 22h, et ouverture de 6 journée par an pendant les vacances.

- 2 Financements de formation « BAFA » par an, pour les jeunes de 17 ans.

- L'accueil (ALSH) pendant les vacances scolaires au centre de loisirs est une compétence de la communauté de communes. Les enfants de 3 à 13 ans y sont accueillis de 7h30 à 18h30. Les plannings d'animations sont consultables sur le site internet de la mairie.

Pour tous renseignements, contactez la maison de l'enfant soit au 05.65.99.13.76, soit par mail : afrvabres@orange.fr

Infos pratiques

Mairie :

Contact : 05.65.99.08.57
Lundi et Jeudi : 8h30-12h30
Du Mardi, Mercredi et Vendredi :
8h30-12h30 et de 13h30-16h00

Centre de Loisirs « Les Fantous » :

Contact : 05.65.99.13.76
Du lundi au vendredi :
7h30 - 12h / 13h30 - 18h30.

Relais assistante maternelle :

Contact : 05.65.49.34.75
Lundi : 9h - 12h, mardi et jeudi matins :
9h30 - 12h. Lundi, mardi et jeudi
après-midi et vendredi sur RDV.

Maison des Services :

Contact : 05.65.99.03.56
Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30
Ainsi que les mercredis et jeudis:
13h30 à 16h00

Point Info Sénior :

Contact : 05.65.99.03.56 - 06.11.93.15.86
Lundi : 14h - 17h30. De mardi à jeudi :
8h30 - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Cabinet infirmier

CAU / VINCENT / VIDAL :
Contact : 05.65.49.24.24

Infirmières :

M^{me} JULIEN : 06.86.01.62.34
M^{me} FABRE : 06.70.19.62.08
M^{me} CLARIS : 06.21.20.29.77
RDV avec le Dr. ESCRIBA
auprès de la maison médicale
de Saint-Affrique au 05.65.99.21.79

Kinésithérapeute : M^{me} MARTY

Contact : 05.65.49.19.10 - 06.71.93.84.76

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Saint-Affrique :

05.65.97.63.50

Pompiers : 18

Samu : 15

Hôpital Saint-Affrique : 05.65.49.70.22

Urgence sécurité gaz : 0 800.47.33.33

GRDF Midi Pyrénées : 09.69.36.35.34

Vœux 2021

La municipalité souhaite de Bonnes fêtes à toutes les Vabraises et tous les Vabrais et vous invite à la présentation des vœux le 16 Janvier 2021 A 11h00A la salle des fêtes (à confirmer selon le contexte sanitaire).

Les associations

Le milieu associatif est un acteur indispensable de la vie du village. Le conseil municipal est très attentif à soutenir les associations de la commune et invite tous les habitants à s'impliquer à leur côté.

LA RAYSSAGOLE

M. Gaëtan PRIVAT, président
06.74.82.83.96

LES CALADES DE SEGONZAC

M^{me} Eveline DOMENGE,
présidente - 05.65.99.80.25

LE SYNDICAT DES CHASSEURS

M. ARTIS Thierry, Président
06.47.92.28.43

LES RANDONNEURS DU VABRAIS

M. COMPANG Louis, président
06.73.53.00.83

ASSOCIATION SPORTIVE VABRAISE

M. CAILHOL Gérard, président
06.24.61.01.90

LES BADISTES VABRAIS

M. Dominique PALMYRE,
président - 05.65.49.11.04

LA FESTI'VABRAISE

M. Simon PUECH
président - 06.48.26.22.17

LA SALMANACOISE

M^{me} DEWEZ Catherine,
Présidente : 05.65.49.11.39

VABRES D'HIER A DEMAIN

M^{me} Isabelle GREFFEUILLE,
présidente - 06.78.08.03.86

LA PAROISSE BON PASTEUR

M. Jean-Louis CAZOTTES,
animateur - 05.65.49.47.66
Pour l'action catholique
des enfants, vous pouvez contacter
M. Jean-Louis CAZOTTES ou
M. Gilles MAUGEAIS - 06.85.96.54.47

LES IMPROVI'VABRAIS

M^{me} Nathalie MARINOSA
présidente - 06.10.40.21.96

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Mme Marina BURGALAT
Présidente - 06.27.35.29.72

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE

M. Jérôme DURAND
Président - 06.03.11.71.86

ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES

M. Miguel BETTENCOURT,
président - 05.65.99.13.76

LE COMITE DES FÊTES

M. Aurélien COUTAL,
07.81.75.59.34
M. Cédric BERNARD,
06.24.49.80.66
M. Thomas POUJOL, 06.73.81.71.07
coprésidents

LES AMIS DE L'ORGUE DE VABRES

M. SCHULIN Emmanuel
Président - 06.09.31.83.42

VABRES RETRAITE ET DETENTE

M. Jean-Claude VERGELY
président - 06.82.94.82.40

FIT'VABRES

M^{me} Colette PAULHE, présidente
06.72.97.81.76

ECOLE CANINE RESPECTUEUSE

M. PESER Eric, Président
07.71.37.37.28

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
en consultant le site de la mairie de Vabres-l'Abbaye :

www.vabreslabbaye.fr

Courriel : www.mairie-de-vabres-labbaye@wanadoo.fr

 MairiedeVabreslAbbaye